

être invités à participer au règlement de la paix. Plus que tout autre pays, à l'exception de l'Australie et de l'Afrique du Sud,—davantage l'Afrique du Sud peut-être,—nous sommes en mesure de montrer à l'Allemagne comment peut fonctionner la démocratie. On trouvait à New-York beaucoup d'Indiens, d'Australiens, de Sud-Africains et nous avons eu ensemble bien des discussions amicales, un véritable "conseil de famille". Nous avons discuté par exemple la question espagnole et nous avons réalisé là-dessus un accord unanime. Tous ont exprimé leur avis, personne n'a cédé et il me semble que nous, et surtout l'Afrique du Sud, pouvons montrer à l'Allemagne, sinon au Japon, comment la démocratie peut réussir entre les nations, si elles ont confiance les unes aux autres. Notre premier ministre du temps de la Grande Guerre, sir Robert Borden, assista à la conférence de la Paix qui a suivi cette guerre et y a joué un rôle magnifique. Il a démontré que le Canada était une nation libre et indépendante. J'aurais aimé voir notre premier ministre actuel à la conférence de la paix en Allemagne.

L'honorable WISHART McL. ROBERTSON: Honorables sénateurs, il n'a jamais été plus facile de se conformer à la coutume qui veut que l'on remercie les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je voudrais me joindre à l'honorable leader d'en face pour féliciter l'honorable sénateur de Vancouver (l'honorable M. McKeen) et l'honorable sénateur de Granville (l'honorable M. Bouffard) au sujet des discours qu'ils ont prononcés hier en cette enceinte, sans porter atteinte aux excellents discours du même genre que j'ai entendus depuis que je suis membre du Sénat. J'ai admiré l'éloquence de l'honorable sénateur de Vancouver et la façon logique dont il a présenté son raisonnement: je n'ai pu m'empêcher de penser que le littoral occidental du Canada a en lui un puissant avocat. C'est aussi avec le plus grand plaisir et la plus grande admiration que j'ai entendu le discours de l'honorable sénateur de Grandville. Comme l'honorable leader d'en face, j'avoue franchement que je n'ai pu le suivre dans le détail, mais j'ai eu depuis l'occasion de lire une traduction, de sorte que je peux féliciter notre honorable collègue de son splendide discours. J'ai admiré et envié la facilité avec laquelle il passait du français à l'anglais.

Je vous avoue, honorables sénateurs, que je n'ai jamais tant regretté mon inhabileté à m'exprimer dans les deux langues officielles du Canada que pendant les réunions des Nations Unies à New-York. Comme j'en-viais notre chef distingué, M. Saint-Laurent,

qui circulait avec tant d'aise parmi les délégués de toutes les nations! Je lui en-viais, non seulement sa connaissance du français, langue que comprenaient 99 p. 100 des délégués, mais aussi sa faculté de dire le mot poli, le bon mot, à l'occasion. C'est à quoi je songeais lorsque j'écoutais l'orateur qui a appuyé l'adresse en réponse au discours du trône. A mes compatriotes de langue anglaise de la Chambre et du pays, je tiens à dire que, si nous avons été trop paresseux ou trop indifférents pour acquérir la facilité à parler le français nous-mêmes, faisons tout en notre pouvoir pour que nos enfants acquièrent cette faculté, qui est d'un si grand avantage.

Quelques honorables SÉNATEURS: Très bien!

L'honorable M. ROBERTSON: Et à mes compatriotes de langue française, je tiens à dire ceci: incitez ceux avec qui vous entrez en contact à acquérir la facilité à parler anglais, mais suppliez-les de ne pas oublier le français par le fait même.

L'honorable C.-P. BEAUBIEN: Bravo!

L'honorable M. ROBERTSON: La facilité à parler les deux langues constitue un grand avantage et c'est probablement l'un des éléments qui contribuent à donner au Canada une si haute réputation dans les conférences internationales.

Il est de nombreux sujets qu'un homme remplissant mes fonctions devrait traiter en une telle occasion, mais que je me contenterai d'aborder aujourd'hui. Je sais que mon honorable vis-à-vis aurait aimé à s'étendre sur nombre de points qu'il a traités. Espérons que l'occasion se présentera de les étudier plus minutieusement. Si j'y passe très vite aujourd'hui, ce n'est pas parce que je n'en comprends pas l'importance, mais plutôt parce que je ne veux pas abuser de votre patience.

J'avoue que les critiques dirigées par mon honorable ami contre le Gouvernement ne m'ont pas paru fort sérieuses. Pendant que je l'écoutais, je me sentais venir quelque sympathie pour lui, car je constatais que, en dépit de son bon sens ordinaire et de sa saine appréciation des affaires publiques, il était gêné par l'attitude négative de son parti dans les affaires fédérales: il faisait de son mieux malgré les circonstances. Je sais qu'on a l'habitude de s'élever en théorie contre les régies et je ne pense pas qu'il existe une seule personne qui n'en ait ressenti quelque ennui. Il est facile de critiquer l'administration de ces régies; mais, au moment où nous sortons d'un immense effort de guerre et traversons une transition de la guerre à la paix dont le succès dépasse presque l'entendement, il n'est